

# LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Ventôse, an VII.



Détails de ce qui s'est passé à Naples avant et après l'entrée des Français. — Départ des équipages du roi de Sardaigne pour Livourne. — Trait de bienfaisance du roi de Prusse. — Départ du duc de Deux-Ponts pour se rendre à Munich. — Bulletin de Rastadt. — Nouveau délu accordé par le directoire exécutif à l'empereur. Ravitaillement de Malte. — Nouvelles diverses.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

## ITALIE.

### Extrait d'une lettre de Naples, du 8 pluviôse.

Vous desirez, sans doute, être informé de ce qui s'est passé à Naples avant l'entrée des Français. Je vais vous en tracer un tableau rapide, me réservant de le faire plus en détail lorsque j'aurai plus de loisir.

La nouvelle de l'armistice, qu'on sut à Naples le 23 nivôse, causa beaucoup de mécontentement. Des partisans connus des Anglais répandirent que le roi & le peuple étoient trahis, & que bientôt Naples seroit mis au pillage par les Français.

Le 25, plusieurs officiers allemands & napolitains s'étant montrés dans les rues de Naples, furent insultés par les lazzaroni. Il se forma de nombreux attroupemens qui coururent les rues, en criant : *vive le roi et Saint-Janvier !* Plusieurs postes furent désarmés & occupés par les lazzaroni. Le général Mack & son état-major qui étoient à Naples, coururent de grands dangers, & ne purent sauver leur vie qu'en se réfugiant dans le camp des Français.

Les lazzaroni, maîtres du château Neuf & de celui del Camine, annonçoient qu'ils alloient faire main-basse sur les Français & sur leurs partisans, qu'ils appelloient *jacobins*. Ils commencèrent alors à entrer de force dans les maisons & à les piller, sous prétexte de découvrir les *jacobins*. Tout annonça que Naples alloit être livré à toutes sortes d'horreurs. Dans ces fâcheuses circonstances, le jeune prince de Molliterno, ami secret de la liberté, & d'une famille qui a du crédit sur le peuple, se mêla aux lazzaroni, & parvint à se faire élire leur général. Son premier soin fut de travailler de concert avec les autorités de la ville, à rétablir la tranquillité & à entamer une négociation avec le général français. Les lazzaroni s'en s'étant aperçus, concoururent dès-lors de la défiance pour leur général, & continuèrent leurs excès. Les prétendus jacobins & leurs propriétés étoient l'objet de leur fureur. Parmi les victimes qu'ils ont immolées, on regrette sur-tout le duc della Torre & son frere D. Clément Filomavino, qui furent massacrés & brûlés. Ces deux infortunés n'avoient jamais été cités parmi les patriotes. Le duc della Torre n'étoit connu que par sa bienfaisance, & par son génie pour la mécanique. On croit que les lazzaroni se sont portés chez lui, dans l'espérance d'y trouver le fameux patriote Villoliani-horloger, que son talent extraordinaire dans son art, avoit mis en relation avec le duc.

Molliterno & ses amis n'espérant plus contenir les lazzaroni, songèrent aux seuls moyens qui restoient pour sauver la ville, c'est-à-dire, à s'emparer des forts & à appeler les Français. Il occupa en effet le fort Saint-Elme qui domine la ville, & arbora aussitôt le drapeau tricolor. Les Français s'approchèrent alors de Naples du côté de Capo-di-Chino & de Poggio-Reale. Les lazzaroni, avec lesquels étoient beaucoup de soldats, vinrent attaquer les Français

& combattirent avec beaucoup de courage & d'opiniâtreté ; mais les Français, secondés par les patriotes qui attaquoient les lazzaroni de flanc, parvinrent à les repousser & à occuper le quartier. Ce combat eut lieu le 3 pluviôse.

Le jour suivant, les Français entrèrent dans les principales rues, toujours en poussant devant eux les lazzaroni, & ils finirent par les disperser. Le château Neuf, celui de l'Églis & del Camine, se rendirent après une faible résistance.

Les lazzaroni, ces grands défenseurs du trône, qui pilloient & massacroient, en criant *vive le roi*, ne furent pas plutôt battus, qu'ils allèrent piller le palais du roi, en criant *vive la liberté*. Il fallut tirer sur eux quelques coups de canon du fort Saint-Elme pour les dissiper de nouveau.

Le premier soin des Français & des patriotes fut de désarmer les lazzaroni. Le roi, avant de partir, leur avoit fait distribuer des armes en les exhortant à combattre contre les ennemis de la sainte religion & de la patrie. C'étoit dévouer à une mort certaine tous ceux que les partisans de la cour désignoient comme patriotes & tous les étrangers non Anglais. Tous les quartiers sont désarmés, à l'exception de ceux du Mercato & du Petit-Mole, qui ne tarde ont pas à l'être.

L'arbre de la liberté a été planté dans la place Royale. Le gouvernement provisoire est composé d'hommes dont le patriotisme, les lumières & les vertus ne sont pas contestées, même par les ennemis de la liberté. On assure que le commissaire Faypoult n'a eu aucune part à cette formation du gouvernement provisoire, où se trouvent plusieurs membres qui se plaignent de lui.

### Florence, le 20 pluviôse.

Le pape commence à se rétablir, mais il n'est pas en état de se rendre en Sardaigne.

Le duc d'Aoste partit, le 14 de ce mois, pour Livourne avec une partie des équipages du roi de Sardaigne. On croyoit que S. M. ne tarderoit pas à le suivre, mais on dit aujourd'hui qu'elle ne partira pas. Quelques personnes disent qu'elle a eu ordre de rester, mais il est plus probable que le duc d'Aoste précède le roi en Sardaigne, afin de lui assurer une bonne réception. On dit qu'il y a trois partis en Sardaigne, celui des royalistes, celui des patriotes & celui des Anglais. On avoit débité à Livourne que ces derniers avoient occupé Cagliari, mais la nouvelle ne s'est pas confirmée.

### Milan, le 22 pluviôse.

Des troupes françaises se sont portées vers la Valtelline; cette marche donne lieu à différentes conjectures; on va même jusqu'à assurer qu'elles doivent entrer dans le pays des Grisons.

### Gènes, le 22 pluviôse.

Le ministre du bay de Tunis a dit à Lacombe-Saint-Michel, en lui donnant des passe-ports, que, pour être fidèle aux traités, il avoit déjà résisté aux provocations de la Porte, qui vouloit l'entraîner dans la coalition, mais que la décision d'Alger, de Maroc & de toute l'A-

frigue, lui ôtoit les moyens de résister seul, & le forçoit à prendre contre son gré le parti de la guerre.

P R U S S E.

*Berlin, le 23 pluviôse.*

La princesse de Meklenbourg-Sirélitz, veuve du prince Louis de Prusse, & sœur de la reine, vient d'être mariée subitement au prince Albert de Solms, petit prince de l'Empire. Immédiatement après son mariage, son époux a été fait major d'un régiment envoyé en garnison à Anspach. La princesse aura le château de cette ville pour résidence. Ce mariage extraordinaire a donné lieu à bien des conjectures.

Le général-major de Masch a été nommé au commandement de la forteresse de Wesel, vacant par la mort du général-major de Tchitschky.

Le citoyen Sieyes, ministre de France, est malade depuis quinze jours.

Le roi, qui a déjà fait distribuer le jour de l'an, 6 mille écus aux pauvres de Berlin & de Potsdam, vient encore de consacrer au soulagement de l'humanité une somme de 4 mille écus qui avoit été destinée pour donner un bal les derniers jours de carnaval, & dont sa majesté a cru devoir changer la destination. Voici la lettre du roi à M. le conseiller de guerre Eisenberg.

« J'avois eu un moment la pensée de donner au public d'ici, un bal avec rafraichissemens pour la fin du carnaval. Mais pendant ce froid rigoureux & si sensible pour les pauvres, je ne puis balancer, & je regarde comme un devoir de répandre parmi la classe nécessaire de Berlin, la somme destinée à cette fête; & j'espère par-là plaire davantage au public bien pensant, qu'en donnant une fête dont la jouissance n'auroit duré que quelques instans, & qui, dans le fait, n'auroit tourné à l'avantage que d'un petit nombre de personnes. J'ai la plus juste confiance que vous ferez la distribution des 4 mille écus ci-joints de la manière la plus avantageuse & la plus conforme au but proposé ».

Berlin, ce 7 février 1799.

Signé, FRÉDÉRIC GUILLAUME.

A L L E M A G N E.

*Francfort, le 30 pluviôse.*

Le lieutenant-général comte de Brechainville est mort à Prague le 22 de ce mois, dans la 70<sup>e</sup> année de son âge.

Le prince palatin, Guillaume de Bavière, est arrivé le 25 à Munich, venant de Landshut.

Les lettres d'Insruck annoncent qu'on y attend quinze bataillons qui sont en marche de la Bohême par la Bavière, & qu'ils seront mis en cantonnemens dans cette ville & les environs jusqu'à nouvel ordre.

On mande de Pest, que le général anglais Kohler & six officiers sont arrivés le 14 de ce mois dans cette ville, accompagnés d'une personne de la suite de l'ambassadeur ottoman à Vienne. Ils ont continué leur route le 15 pour se rendre à Constantinople.

Des lettres de Constantinople du 29 nivôse, arrivées à Vienne le 21 pluviôse, assurent que la Porte a fait notifier au ministre batave à Constantinople qu'il eût à se retirer sous huit jours; en ajoutant que si la république batave pouvoit, par la suite, se détacher de la France, la sublime Porte reprendroit avec plaisir ses anciennes relations avec elle.

*Manheim, le 1<sup>er</sup> ventose.*

Le courrier arrivé de Munich a dit ici publiquement que

les habitans de cette ville ont fait éclater la joie la plus vive lorsqu'on a proclamé Maximilien-Joseph électeur & duc de Bavière. Les habitans de Manheim se sont portés sur la place de la comédie, en face de laquelle est l'hôtel occupé depuis dix ans par le duc des Deux-Ponts, & ont témoigné par des vivats leur satisfaction d'avoir pour souverain un prince qu'ils aimoient de puis long-tems. Il n'y a pas de prince plus populaire, plus ennemi du faste. Les Bavaois trouvent un motif de plus de lui accorder leur affection, dans le nom de Maximilien que portoit l'électeur mort en 1777, qui étoit très-aimé.

Le nouvel électeur est parti ce matin pour Munich, avec une suite peu nombreuse. La garde bourgeoise de Manheim l'a escorté jusqu'à moitié chemin de Schwetzingen. L'électrice restera ici encore quelques jours, & doit passer ensuite quelques tems à Carlsruhe, dans sa famille. Cette jeune princesse est, comme on sait, fille du prince héréditaire de Bade, & sœur de la reine de Suede & de la grande-duchesse de Russie.

L'électrice douairière, fille de l'archiduc d'Autriche Ferdinand (de Milan), a, dit-on, écrit une lettre pleine de sensibilité au duc, en lui annonçant, le 24 pluviôse, la première nouvelle de l'attaque d'apoplexie de l'électeur, son époux. Il la laisse veuve, âgée de 22 ans.

Le nouvel électeur a confirmé provisoirement dans leurs fonctions toutes les personnes que feu l'électeur Charles-Théodore avoit nommées aux différentes places tant civiles que militaires.

On regarde généralement cet événement comme d'un augure favorable pour la pacification de l'Empire.

*Bulletin de Rastadt, du 1<sup>er</sup> ventose.*

Le courrier qu'on attend avec tant d'impatience de Vienne n'est pas encore de retour.

On assure ici que les ministres français avoient pins sur eux de retarder le passage du Rhin de quatre jours pour donner le tems au courrier de Vienne d'arriver. Pendant ce tems-là, on a consulté le directoire, qui a accordé encore six jours pour attendre la réponse de la diète générale de l'Empire; celle-ci a ouvert le protocole le 30 pluviôse; elle tient ordinairement trois séances, quand il n'y a pas unanimité. Ainsi on peut avoir la réponse le 6 ventose; c'est le terme accordé par le directoire.

Hier, dans la soirée, il y a eu ici de grands mouvemens, des courses, des pourparlers sans nombre parmi les membres de la haute députation; mais on n'en connoit pas encore le sujet.

La présomption du passage du Rhin par les troupes de la république avoit fait partir plusieurs habitans des pays occupés il y a deux ans par les Français. La cour de Carlsruhe a cru devoir adresser une circulaire à tous les habitans du margraviat pour les rassurer; elle les invite à rester tranquillement dans leurs foyers; & les autorise à ne donner aux français que ce qu'on donne à des hôtes & des amis, parce que le margraviat étant en paix & amitié avec la république, on pouvoit tout espérer de la loyauté française.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Bayonne, le 29 pluviôse.*

Les vaisseaux américains, en sortant de leurs ports, sont obligés d'assurer par une forte caution qu'ils n'entreront pas dans les nôtres; ce qui les fait aborder en grande quantité dans ceux d'Espagne. Ils sont presque tous munis de lettres de marque. Un d'eux, après deux heures de combat, a été

pris & conduit aux Canaries par un corsaire de notre port. Nous apprenons du Ferrol que Victor Hugues vient d'y arriver.

*Strasbourg, le 2 ventose.*

Le passage du Rhin devoit avoir lieu hier ; mais d'après l'arrivée d'un courier de Rastadt, on a donné contre-ordre. Le comte de Lerbach a eu de longues conférences avec nos ministres, & leur a communiqué des dépêches importantes qu'il avoit reçu de Vienne, & qui ont été aussi-tôt envoyées à Paris. On croit qu'elles sont favorables à la paix.

Le général Jourdan a fait un voyage à Blotzheim, quartier-général de l'aile droite de son armée, à trois lieues de Huningue ; il reviendra demain, en passant par Colmar, où se trouve en ce moment le quartier-général de Souham, commandant la seconde division.

Le général Ernouf est rétabli de sa chute.

L'avant-garde de l'armée autrichienne en Bavière a passé le Lech pour s'avancer jusqu'à Ulm, qui sera occupé par six bataillons autrichiens. La grande armée, qui devoit suivre cette avant-garde, a reçu contre-ordre. Il passe à Ratisbonne beaucoup de troupes autrichiennes, venant de la Bohême, & destinées à renforcer l'armée en Bavière. On croit que l'Autriche a en ce moment des vues sur ce pays. On assure même que dès que la mort de l'électeur a été connue, les troupes autrichiennes ont désarmé les troupes bavaroises.

P. S. On assure à l'instant que le passage sera effectué le 8 de ce mois, si l'Autriche ne se détermine pas à montrer des intentions pacifiques.

*Bruxelles, le 3 ventose.*

Les généraux de division Colaud & Bonard sont partis d'ici pour le Rhin, où ils seront employés dans les armées actives : le premier est remplacé dans le commandement en chef des départemens réunis par le général Serdoni ; & le second, dans celui de la 24<sup>e</sup> division, par le général Béguinot. Le général Serdoni est nommé commandant de Bruxelles. Plusieurs autres officiers supérieurs se sont également mis en route vers l'armée.

Le général Colaud, avant son départ, a mis la ville de Gand en état de siège.

On annonce qu'un corps de vingt mille combattans se rassemble sur la hauteur de Friedberg, où il va occuper un camp ; & que pareil nombre de troupes se concentre dans les environs de Giessen.

Comme les généraux autrichiens prévoient qu'en cas de rupture, l'armée française pénétrera dans la Franconie & s'y établira, en s'emparant de la citadelle de Wurtzbourg & de la ville de Bamberg, ils voudroient parer ce coup, en introduisant à tems des forces autrichiennes dans ces places ; ils font avancer à cet effet beaucoup de troupes & d'artillerie vers Amberg & cette partie de la frontière de l'Empire, avec ordre de marcher à la hâte dans la Franconie, dès que les hostilités se renouvelleront.

Un grand nombre de troupes hanovriennes, hessoises & saxannes sont en mouvement pour se réunir sur la ligne de neutralité ; elles formeront une armée séparée de trente à trente-cinq mille hommes, qui sera néanmoins dépendante de la grande armée prussienne. On assure que la ligne de démarcation sera plus étendue qu'on ne l'avoit encore cru jusqu'à présent.

*DE PARIS, le 7 ventose.*

Les dernières lettres de Constantinople, arrivées par un

canal qui n'est pas suspect quand il donne des renseignements favorables aux français, apprennent que Buonaparte a beaucoup amélioré sa position, en profitant habilement des divisions & de la rivalité qui existent toujours entre les Cophtes & les Arabes. On commence à croire dans le divan, qu'il faudroit de grands efforts & une grande réunion de forces pour reprendre l'Egypte : on paroit même renoncer à l'entreprendre avec la seule armée & la seule flotte ottomanes. Malgré les plus justes répugnances politiques, on sent qu'il faut ou s'exposer à livrer l'Egypte aux russes, dans l'espoir incertain d'en expulser les français avec leurs secours, ou négocier avec ces derniers. Toutes ces circonstances diminuent l'ascendant des Anglais à Constantinople, & relevent le crédit des alliés qui sont restés fideles à la France.

— Le même courier qui a apporté au directoire la lettre du citoyen Belleville & les détails atroces qu'elle contient, a donné aussi la nouvelle sûre, de l'arrivée à Malte d'un convoi & de l'entier ravitaillement de cette place, qui est maintenant dans le meilleur état de défense.

— Le général Scherer part demain pour l'Italie : il emmène sa famille avec lui.

— Le citoyen Sènovert vient d'être nommé commissaire civil du directoire à Turin. Il partira incessamment pour cette mission.

— Le citoyen Mariani part dans quelques jours de Paris, pour aller résider à Lucerne, comme chargé d'affaire de la république cisalpine.

— Le courier de Paris à Brest a été attaqué le 2 de ce mois, entre Saint-Denis & Préenpail, à dix heures du soir, par vingt-cinq brigands qui ont pillé les dépêches. Le courier n'avoit, dit-on, qu'une escorte de deux militaires armés de sabres.

— Le gouvernement avoit fait déposer à la messagerie de Châlons (Saône) pour la Suisse, plusieurs baril d'argent, formant une somme de 200,000 francs. Un d'eux contenant 20,000 francs a été volé au bureau pendant la nuit du départ.

— On montre à Paris pour 60 centimes, cour des Fontaines, n<sup>o</sup>. 1112, un monstre marin, échoué le 30 ventose dernier, aux isles Marguerite & Honorat, département du Var. Cet animal a été reconnu par le citoyen Lacépède, professeur d'histoire naturelle, appartenir à la famille des baleines. Il a 26 metres de long sur 16 de circonférence.

— Les français ont recueilli à Ehbrenbreitstein 190 canons, plus de 20,000 myriagrammes de poudre, & une prodigieuse quantité de boulets & de bombes. Comme ils ont trouvé en entrant les casernes, les mines, & presque tous les bâtimens ruinés, ils s'occupent d'y faire conduire une infinité de matériaux propres à la reconstruction de ces divers ouvrages. Les travailleurs sont tous militaires français. Il n'est permis à aucun autre de pénétrer dans la forteresse.

— Le général Grouchy, commandant dans le Piémont, informé que les assassins continuoient à porter des stiletts, a publié une proclamation par laquelle il déclare qu'il fera fusiller sur le champ tout individu sur lequel on trouvera un poignard ou un stilet. Tout marchand ou artisan qui, dans trois jours de la publication, n'aura pas déposé à sa municipalité ceux qu'il pourroit avoir, sera arrêté & fusillé.

— On apprend par une lettre de la Haye, qu'il y a à Pembouchure du Texel 25 vaisseaux de guerre de différentes grandeurs, dont l'équipement est presque achevé, mais que les glaces empêchent de sortir.

— Des lettres de Venise, publiées à Vienne, parlent de l'arrestation d'un marchand chez lequel on a trouvé une grande quantité de cocardes tricolores.

— Le trésor du roi de Naples, transporté en Sicile, consiste en 17 millions de ducats napolitains.

— Sir Sidney Smith, arrivé à Constantinople, y a pris le titre de ministre d'Angleterre pour la partie maritime. Il aura en conséquence la direction de toutes les forces maritimes de la Porte.

— Une lettre du cap de Bonne-Espérance, écrite par un officier anglais, & qui ne porte aucune date, annonce qu'il subsiste des communications fréquentes entre le Cap & la côte du Coromandel, & que les préparatifs que l'on fait, présagent quelque nouvelle entreprise.

— Il y a trois imprimeries au Caire, deux françaises & une arabe.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence de FRANÇOIS (de Nantes).

Séance du 7 ventose.

Les habitans de Landrecies adressent une pétition pour demander la reconstruction de leurs maisons.

Delbüt fait arrêter qu'il sera fait un message au directeur pour avoir de lui des renseignemens sur cet objet.

Le conseil arrête la rédaction de la résolution sur les hypothèques.

Le reste de la séance est consacré à l'affaire du citoyen van Kenfort, juge-de-peace du canton de Lierre, département des Deux-Nethes, prévenu.

1°. D'avoir attenté à la liberté individuelle des citoyens Pierre Vervoort & J. C. Vansloot, en les faisant détenir sans mandat d'arrêt ni formalité de justice, dans une maison qui n'est point légalement ni publiquement désignée par la loi pour servir de maison de police ou d'arrêt;

2°. D'avoir trafiqué de l'exercice du pouvoir qui lui est confié, en ordonnant, moyennant argent, la mise en liberté desdits Vervoort & J. C. Vansloot;

3°. D'avoir abusé de la crédulité de François Demeel, jardinier à Lierre, pour lui escroquer une somme de 13 florins, en le menaçant, en cas de refus, de le faire emprisonner;

4°. D'avoir également extorqué au citoyen P. J. Bruers, notaire public à Gheel, une somme de 25 francs 6 sous 6 deniers, sous prétexte de salaires à lui dus & à ses assesseurs, pour avoir rempli les fonctions de juges civils.

Ce juge, introduit à la barre, obtient d'avoir son neveu pour interprète; il subit son interrogatoire. Son neveu lit sa défense: il nie divers faits à sa charge.

Quant aux autres, il a allégué que la maison dans laquelle il a fait détenir Vansloot étoit désignée par l'usage pour servir dans le canton de maison de police & d'arrêt: il y a, dit-il, un concierge qu'il y croit placé par l'administration municipale; & nous devons vous dire que cette

raison justificative nous a paru assez vraisemblable, ou du moins n'être détruite par aucune preuve contraire.

Il a rejeté la durée de la détention de Vansloot sur la suspension arrivée dans l'exercice de ses fonctions. En effet, sitôt après cette arrestation, la loi du 19 fructidor ayant annullé les élections du département des Deux-Nethes, le juge-de-peace cessa ses fonctions jusqu'au moment où il fut réélu par le directoire exécutif, & il prétend que peu de jours après sa réélection, il est allé mettre en liberté Vansloot.

Il a nié formellement avoir rien reçu ni de la mere Vansloot, ni du pere Vervoort, pour mettre leurs fils en liberté; & quant à l'argent reçu du citoyen Bruers pour le procès-verbal de non-conciliation, rédigé dans l'affaire pour laquelle il avoit paru pardevant lui, il s'est rejeté sur un usage antérieur à son exercice, & sur son ignorance de ses devoirs.

Le conseil a arrêté que le prévenu seroit rappelé demain à la barre, pour que l'interrogatoire lui soit relu: le tout sera ensuite imprimé.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé une résolution du 17 pluviôse, portant établissement d'un tribunal de police correctionnelle dans la commune de Saar-Union, département du Bas-Rhin. Il a ensuite repris & ajourné de nouveau la discussion sur la résolution relative aux prises maritimes.

Bourse du 7 ventose.

Amsterdam.....61, 61 $\frac{3}{4}$ .	Rente provis..... 7 f. 50 c.
Idem cour.....58 $\frac{1}{4}$ , 59 $\frac{1}{8}$ .	Tiers cons.....10 f. 25 c.
Hambourg.....195, 191.	Bon $\frac{2}{3}$ ..... 1 f. 14 c.
Madrid.....10 f. 87 c.	Bon $\frac{1}{2}$ .....
Mad effec...14 f. 12 à 18 c.	Bon $\frac{1}{4}$ .....
Cadix..... 10 f. 87 c.	Bondes 6 dern. mois de l'an 6,
Cadix effect.14 f. 12 à 18 c.	77 f. 25 c.
Gènes.....97, 95 $\frac{1}{2}$ .	Or fin.....106 f. 75 c.
Livourne.....106, 105.	Ling. d'arg.....50 f. 75 c.
Bâle. $\frac{1}{2}$ bën., $\frac{1}{4}$ per. au pair.	Portugaise.....97 f. 25 c.
Geneve.....	Piastre..... 5 f. 39 c.
Lyon.....pair 15 j.	Quadruple.....81 f. 50 c.
Marseille.....1 per. 15 j.	Ducat d'Hol.....11 f. 75 c.
Bordeaux.....pair 15 j.	Guinée.....26 f. 25 c.
Montpellier...1 per. 15 j.	Souverain.....35 f. 25 c.
Esprit $\frac{3}{4}$ , 310 à 340 f. — Eau-de-vie 22 deg., 230 à 300 f.	
— Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martin, 3 fr. à 3 fr. 10 c.	
— Café St-Domingue, 2 f. 70 à 80 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 50 à 65 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille. 1 fr. à 1 f. 3 c. — Coton du Levant, 2 f. 50 à 75 c.	
— Coton des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.	

*Histoire Naturelle des Oiseaux d'Afrique*; par Levaillant, 7°. livraison in-folio & in-4°. Prix, in-folio, papier vélin, figures doubles, 50 fr.; in-4°, papier vélin, fig. colorées, 15 fr.; in-4°, papier fin nom de Jesus, fig. noires, 6 francs. A Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, maison Cluny.

*L'Homme et la Société, ou Nouvelle théorie de la nature humaine et de l'état social*; par J. B. Salaville, un vol. in-8°. de 420 pages sur pap. carré fin, caracteres cicéro Didot. Prix, 3 fr. 75 cent. & 5 fr. franc de port. A Paris, chez Carteret, libraire, rue Pierre-Sarrasin, n°. 13; Dentu, imprimeur-libraire, palais Egalité, galeries de bois, n°. 240; & à Bruxelles, chez Lecharlier, libraire.

A. FRANÇOIS.